



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fonction publique

La négociation se poursuit malgré la défection du SSP

La Délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines a ouvert les négociations avec les représentants de la fonction publique sur les mesures budgétaires touchant la masse salariale de l'Etat. Sur leur demande, la Délégation a accepté d'élargir le périmètre des négociations. En revanche, elle a refusé d'entrer en matière sur les éléments budgétaires impliquant des prestations à la population, comme l'exigeait le Syndicat des services publics. Le Conseil d'Etat a pris acte du retrait du SSP.

Prévues par la nouvelle loi sur le personnel, les négociations entre l'Etat d'une part et les syndicats et associations du personnel d'autre part concernent la nature et la portée des mesures visant à contenir la masse salariale en 2005. De plus, le Conseil d'Etat a annoncé dans son projet de budget sa volonté d'établir avec l'ensemble des partenaires sociaux une convention salariale pour les années à venir.

Fixées de longue date, ces négociations ont débuté le 27 septembre. A la demande des syndicats et associations du personnel, la Délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines, présidée par Pascal Broulis et composée de Anne-Catherine Lyon et Jean-Claude Mermoud, a accepté d'élargir le périmètre des négociations à différents domaines connexes.

La Délégation ne pouvait en revanche étendre sa compétence aux secteurs impliquant des prestations à la population (EMS et RMR notamment), comme l'exigeait le SSP. Ce dernier a décidé ce matin de quitter la table des négociations. Le Conseil d'Etat en prend acte, et poursuit les négociations de manière constructive avec les deux autres entités faîtières (FSF et SUD).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 septembre 2004

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIN, Pascal Broulis, chef du Département des finances (079 435 01 78).